# 

* Datum : 18-06-2003
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2003720488
* Auteur :

Hotel Queen Anne S.A., société anonyme,
boulevard Emile Jacqmain, à 1000 Bruxelles
R.C. Bruxelles 578093 T.V.A. 448.410.808
Avis aux actionnaires
Les actionnaires de la société anonyme « Hotel Queen Anne », dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, boulevard Emile Jacqmain 110, sont priés d'assister à 1070 Bruxelles, chaussée de Mons 39, le vendredi 27 juin 2003 :
à 18 heures à l'assemblée générale ordinaire, avec l'ordre du jour suivant :
1. Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire.
2. Lecture du rapport de gestion.
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge au conseil pour leur mandat exercé au cours de l'exercice clôturé.
6. Divers.
à 18 h 30 m, à l'assemblée générale extraordinaire avec l'ordre du jour suivant :
1. Rapport du conseil d'administration établi conformément aux articles 633 et 634 du Code des sociétés.
2. Décision de poursuivre les activités de la société.
3. Conversion en euros du capital social actuellement fixé à dix-neuf millions trois cent soixante-seize mille six cent soixante-douze francs (BEF 19.376.672), pour le fixer à quatre cent quatre-vingt mille trois cent trente-cinq euros quinze centimes (EUR 480.335,15).
4. Refonte des statuts pour les mettre en concordance avec le Code des sociétés.
Pour assister à cette assemblée ou s'y faire représenter les actionnaires voudront bien se conformer aux statuts.
Le dépôt des titres au porteur doit se faire au plus tard le vendredi 20 juin 2003, au siège social.
Le conseil d'administration.